

CONSEIL MUNICIPAL
05 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un le cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST DIDIER DE LA TOUR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Rural de la commune, sous la présidence de Monsieur GUERIN Philippe, Maire.

Présents : Messieurs : GUERIN Philippe, ROUSSET Pierre, GLEIZES Thomas, CECILLON Gilles, TROMPIER Jacques, MONIN Lionel, EVIEUX Sébastien, BOIZOT Xavier-Dominique
Mesdames : BOISSIER Catherine, MAGAUD Joëlle, BARRAL Christel, GALLIEN Claire, TREDAN Sophie, GUILLAUD Marie-Thérèse, VAQUERO Marielle GRANAT Marie-André.

Absents Excusés : Madame BELHADI Sylvie, Messieurs MARTIN Benjamin, RONDEPIERRE Thierry.

Pouvoir : Monsieur MARTIN Benjamin donne pouvoir à Madame MAGAUD Joëlle

Secrétaire de séance : BOISSIER Catherine

N° 2021_05_22

Réf ACTES 9.2

Demande de subvention départementale :
TRAVAUX VOIRIE 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE

De remplir un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la restructuration des voies communales suivantes :

1. Carrefour Chemin de Bellevue – Route des Rivoires
2. Route de Marlezet
3. Chemin du Godart
4. Impasse de Bourgeron

ADOPTE

Le plan de financement suivant

Financement	Montant de la subvention	Date de la demande
Département	29 928.00	05/05/2021
Communauté de communes des Vals du Dauphiné	12 373,00	05/05/2021
Sous-total (total des subventions publiques)	42 301,00	
Autofinancement	17 554,57	
TOTAL	59 855,57	

Demande de subvention communautaire :
TRAVAUX VOIRIE 2021

Monsieur le Maire expose, qu'en sus de la mise en place de la dotation de solidarité communautaire, il a été instauré par délibération communautaire du 7 novembre 2019, un règlement de fonds de concours qui répond aux obligations légales.

Monsieur le Maire propose de constituer un dossier de demande d'aide pour les travaux de voirie 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE

De remplir un dossier de demande de subvention dans le cadre de la restructuration des voies communales suivantes :

1. Carrefour Chemin de Bellevue – Route des Rivoires
2. Route de Marlezet
3. Chemin du Godart
4. Impasse de Bourgeron

ADOPTE

Le plan de financement suivant

Financement	Montant de la subvention	Date de la demande
Département	29 928.00	05/05/2021
Communauté de communes des Vals du Dauphiné	12 373,00	05/05/2021
Sous-total (total des subventions publiques)	42 301,00	
Autofinancement	17 554,57	
TOTAL	59 855,57	

Convention de modalité d'un groupement de commandes
Commune de Saint Didier de la Tour / VDD

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention liant la Communauté de communes de Vals du Dauphiné à la commune de Saint Didier de la Tour, dans le cadre de l'entretien et la réfection des voiries communales et communautaires sur le territoire de la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Application « votreappli.fr » et réseaux sociaux

Monsieur Gleizes Thomas présente la version finale de l'application retenue par la commission communication.

Comme vu précédemment, cette application comportera des pavés interactifs tels que :

- Actualité
- Agenda (manifestations)

- Portail famille
- Signalement écocitoyen
- Kiosque
- Annuaire
- Boîte à idées
- Contacts...

Il précise que la commission communication va nommer un référent par thème de signalement.

L'application sera lancée fin juin.

Le conseil municipal, valide l'application, à l'unanimité.

Après avoir fait des recherches concernant l'utilisation des réseaux sociaux par les différentes communes appartenant aux VDD, il s'avère que la plupart les utilisent.

La commission communication fait le choix de tester pendant une période de 6 mois l'application Twitter, le conseil municipal valide, par 16 voix pour et 1 abstention ce principe.

Validation des travaux de réfection de la toiture et amélioration : bâtiment épicerie

Monsieur le Maire informe que la commune a obtenu une subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 10 320€00, pour un montant total de travaux HT de 25 802€47.

Les conseillers demandent à la commission travaux de se renseigner sur le surcoût éventuel de la mise en place de velux ou de la transformation des hublots fixes en hublots ouvrants.

Les locataires de l'épicerie ont émis une demande d'installation d'un système de climatisation pour les 2 étages de l'appartement. Un premier devis de 14 000€00 a été reçu, d'autres sont en cours.

Les conseillers municipaux par 13 voix pour, 1 contre et 3 abstentions sont pour la mise en place du système de climatisation, sous réserve que les locataires acceptent une augmentation du loyer mensuel.

N° 2021_05_25

Réf ACTES 1.1.1.6

Travaux rénovation toit de l'épicerie
Choix de l'entreprise

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

ACCEPTE

Le devis de 30 962€00 TTC pour la rénovation de la toiture du bâtiment épicerie émanent de l'entreprise Cochard domiciliée 29 route de Chemin Saint Didier de la Tour.

DIT

Que les montants sont inscrits au budget.

Projet compostage : Mise en œuvre

Madame TREDAN Sophie expose que le projet de compostage débute jeudi 06 mai, par la pesée des déchets en provenance de la cantine sur 8 jours, cette action permettra de déterminer la taille des composteurs à installer.

Une réunion est prévue le 25 mai avec les enseignants, trois employés communaux (personnel cantine), le groupe environnement et le SICTOM.

Le SICTOM propose de gérer la vente de composteur aux administrés et de mettre en place des animations.

Compostage partagé : un questionnaire sera envoyé à la population en septembre.

Projet de jumelage :

Une réunion a eu lieu le 24 avril avec les communes de Saint Clair de la Tour et la Chapelle de la Tour pour échanger sur une idée de projet de jumelage avec une commune d'un autre pays.

Un questionnaire sera envoyé aux conseillers pour réfléchir sur le fond et la forme de ce projet.

Trois étapes suivront :

1. Les conseillers donnent leur avis
2. Questionner les associations et les écoles
3. Demander l'avis à la population

Dossier Ressources Humaines :

Afin de renforcer le personnel du secrétariat, 3 personnes ayant déjà travaillé au sein d'une commune, doivent être reçues en Mairie le 07 mai.

Ce renfort devra durer entre 2 et 3 mois.

Le projet de mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP a été soumis au comité technique du CDG38 pour la seconde fois, avec un amendement sur le maintien du RIFSEEP qui est plafonné à 30 jours annuels d'arrêt maladie, hormis pour les longues maladies.

Avis favorable à l'unanimité pour le collège employeurs

Avis favorable à la majorité pour le collège des salariés.

Questions diverses :

Organisation des élections des 20 et 27 juin :

Afin de tenir les quatre bureaux de vote, la commune a besoin de 48 personnes, il est décidé de faire appel au membre du CCAS et d'autres bénévoles.

Cinéma en plein air :

Le comité des fêtes a obtenu l'accord pour l'organisation d'une séance de cinéma en plein air. Cette dernière aura lieu sur le complexe de la Halle des sports le 21 août prochain, le film Ducobu III sera projeté.

Monnaie locale :

Monin Lionel explique qu'un projet de mise en place d'une monnaie locale dans le nord-Isère est en cours. Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site internet : tissou.fr

Boîte à livres :

Vaquero Marielle expose que la mise en place des boîtes à livres est prise en charge à 100% par les VDD et que ces dernières seront réalisées par le MFR Le Chalet de Saint André le Gaz.

Elle informe également que les chemins de randonnées vont être entièrement revus par les VDD (nouveau balisage).

Délégué SICTOM de Morestel :

M. le Maire dit que Monin Lionel est officiellement délégué auprès du SICTOM de Morestel en remplacement de Cecillon Gilles.

Rapport des commissions

Scolaire : la commission scolaire a fait le choix de changer le logiciel de cantine garderie 3Douest par le logiciel E-ticket. Il sera proposé au prochain conseil municipal de changer les tarifs de cantine et de garderie. Le règlement intérieur du périscolaire est en cours de modification.

Suivant le nombre d'enfants inscrits en maternelle à la prochaine rentrée, il sera peut-être nécessaire d'acheter des lits superposés.

Voirie : la Société Terrelec de Salagnon a été retenue pour changer les feux tricolores.

Les dents de requins et le marquage au sol vont être refaits. Un passage piéton va être créé près de l'école maternelle.

Les travaux sous les platanes sont terminés.

Commande en cours pour la mise en place de différents panneaux Stop et interdiction de stationner.

Un desherbeur thermique va être acheté pour les services techniques.

La commune a reçu la dernière version du PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers), il est impératif de donner son avis avant le 22 mai prochain. Les conseillers se réuniront le 19 mai à 20h00.

Une réunion est prévue le vendredi 7 mai avec les VDD, afin de discuter sur l'éventuelle ouverture de la zone de Ferrossière à l'artisanat.

A la place de l'entreprise EMO, la commune a reçu une demande d'installation d'un restaurant avec salle de réunion et drive.

Bâtiments :

La montée d'escalier qui permet d'accéder aux appartements situés au-dessus de l'école maternelle est terminée.

Les autres travaux auront lieu cet été : sols + volets + toit WC publics.

Un avis sera émis par la sous-préfecture pour une réouverture de la Halle des Sports la semaine prochaine.
Le remplacement de l'alarme a été effectué.
Nous sommes toujours en attente d'un devis pour la réparation du jeu défectueux situé dans l'air de jeu.
Voir pour installer un panneau d'interdiction de mettre de la musique, au niveau du City Parc, ceci dans le but de limiter les nuisances sonores.

Fin de séance 23 :30

Prochains CM le 19 mai et le 1^{er} juin à 20 :00

Le Maire,
Philippe GUERIN